

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-42 21SGADL0065

SEANCE DU
18 MARS 2021

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 64
<u>Date de convocation :</u> 12 mars 2021
<u>Date d'affichage :</u> 19 mars 2021

<u>OBJET :</u> AP/CP Protection des ressources - Ajustement de l'échéancier

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 71
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 71
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme MATHOS (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian GRAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Cette démarche a été retenue pour le programme de protection des ressources, financé par le Budget annexe Eau.

Les ressources en eau, destinées à la production d'eau potable et industrielle, sont les suivantes :

- Ressources Nord, constituées de six prises d'eau sur cours d'eau (communes de Marmagne et Broye) et des étangs de Saint-Sernin (commune de Saint-Sernin-du-Bois), Martinet, la Noue, Haut-Rançon (commune d'Antully) ;
- Lac de la Somme (commune de Blanzy).

L'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement concerne l'ensemble des expertises et travaux contribuant à préserver et améliorer la qualité de l'eau brute, pour la période 2020-2023.

L'essentiel de l'enveloppe sur la période considérée est dédiée à la mise en place des périmètres de protection réglementaires, via la réalisation de travaux de sécurisation autour du lac de la Somme, et au versement d'indemnités des servitudes pour l'ensemble des captages.

Dans une moindre mesure, il s'agit de mettre en place des travaux préventifs sur les aires d'alimentation de tous les captages, et des aménagements sur le plan d'eau de la Somme et ses abords.

Pour mémoire, l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement, votée lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019, se présentait comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Protection des ressources - Lac de la Somme	6 024 000	EBPRS	1 785 000	1 330 000	1 300 000	1 200 000
Protection des ressources Nord		EBPRN	289 000	120 000		

Au vu des réalisations sur l'exercice 2020 et des prévisions sur 2021, il est proposé d'ajuster l'Autorisation de programme / Crédits de paiement comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Protection des ressources – Lac de la Sorme	6 024 000	EBPRS	518 966	1 708 450	1 300 000	2 087 584
Protection des ressources Nord		EBPRN	15 996	297 000	96 004	

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de protection des ressources établie comme suit :

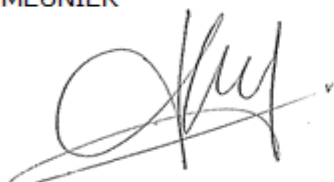
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Protection des ressources - Lac de la Sorme	6 024 000	EBPRS	518 966	1 708 450	1 300 000	2 087 584
Protection des ressources Nord		EBPRN	15 996	297 000	96 004	

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 mars 2021
et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

